



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nécessité de légiférer sur l'emploi des seniors

Question écrite n° 23364

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre du travail sur la nécessité de légiférer sur l'emploi des seniors. Aujourd'hui, la France se caractérise par un taux d'emploi des seniors plus faible que dans les pays voisins : il se situe à 52 % pour les 55-64 ans. En parallèle, les dispositifs de transition emploi-retraite, tels que le cumul emploi-retraite ou le dispositif de retraite progressive, sont très peu mobilisés. En effet, une majorité de seniors se retrouvent forcés à passer par la case chômage alors qu'ils souhaiteraient continuer à travailler. Il est important, à l'aune de la réforme des retraites annoncée de repenser le travail des seniors, de le soutenir et de le valoriser. Aussi, elle souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend faire sur ce sujet et dans quel calendrier.

Texte de la réponse

L'emploi des seniors en France progresse chaque année. Le taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans a ainsi augmenté de plus de 15 points depuis 2003 pour atteindre 52,3 % en 2018. Il demeure toutefois inférieur à la moyenne de l'Union européenne, en particulier après 60 ans. L'augmentation de l'emploi des seniors est une nécessité pour consolider notre économie et constitue un apport important dans la richesse nationale, sans nuire pour autant à l'emploi des plus jeunes. La réflexion sur le travail des seniors s'inscrit pleinement dans l'agenda social, présenté par le Premier ministre en juillet dernier. La concertation, prévue pour débiter en novembre, s'organisera autour de priorités visant en particulier à améliorer le taux d'emploi des seniors et à favoriser le recours aux dispositifs de transition entre la vie professionnelle et la retraite. La concertation devra porter notamment sur les conditions de travail des salariés seniors, pour accompagner au mieux le vieillissement actif de la population. De par le caractère très transversal de ce dossier, un fort engagement de la part de l'ensemble des acteurs sera nécessaire.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23364

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Retraites et santé au travail](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8464

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8789